



PLAN DE RELANCE SOLIDAIRE 2021

LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA FFJDA

Ce document est à renvoyer à l'adresse action-relance@ffjudo.com

Tout élément d'illustration complémentaire (visuel, photos, vidéo) peut être joint à cette fiche.

TITRE DE L'ACTION OU DU PROGRAMME

INITIATION A LA SELF-DEFENSE ET AU TAÏSO

1. Ses Objectifs :

- Recruter de nouveaux adhérents à travers la pratique du Taïso et de la Sel-défense, en ciblant sur les personnes fragilisées par la crise, en perte de confiance et d'assurance.
- Maintenir du lien social et fidéliser les adhérents du club en leur proposant une offre de pratique adaptée aux mesures sanitaires du moment

2. Le public visé :

- Tout public à partir de 13 ans

Exemples : Enfants, adolescents, public périscolaire, classes de CE2, section UNSS, centre de loisirs, étudiants, personnes âgées en EPHAD, résidents d'IME

3. Son déroulement :

- Organiser des séances d'initiation Taïso et Self-défense en extérieur (en alternant) les week end
- Organiser des stages gratuits sous couvert de la licence « plan de relance ». Proposer à l'issue du stage la possibilité de poursuivre l'activité club (jusqu'au 31 août) pour 20€ uniquement.
- Communiquer sur la tenue des séances et stages via le site internet, les réseaux sociaux et les adhérents qui y trouveraient un avantage par l'opération « parrainage » (20€ de remise pour le parrain sur la licence 2021/2022)

Description des modalités de mise en œuvre de l'action proposée

4. Ses intérêts et bénéfices :

- Nouvelle ressource financière pour le club au travers des nouveaux adhérents intéressés (réversions OTD du plan de relance + les 20€ supplémentaires de cotisation demandés)
- Fidéliser les licenciés actuels en leur proposant une activité autorisée et sécurisée
- Promouvoir le SPORT SANTE et les activités alternatives pouvant être proposées par le Judo Club des Brasses

Pourquoi faire ce type d'action. Description des bénéfices recherchés par la mise en œuvre de l'action. Exemples : recrutement de nouveaux licenciés, établissement d'un partenariat avec une institution, fidélisation des licenciés pour la saison suivante, mobilisation de ressources financières pour le club, etc...)